



SYNDICAT MIXTE POUR LA CREATION, L'AMENAGEMENT ET LA GESTION DE L'AERODROME BRIVE-SOULLAC

2026 - 13

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-six, le lundi quatre mai à 11h00, le Comité du Syndicat Mixte pour la Création, l'Aménagement et la Gestion de l'Aérodrome Brive-Souillac, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal - Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Jean BOUSQUET, Doyen jusqu'à la délibération n°15, puis, Monsieur Julien BOUNIE, à partir de la délibération n°16.

La convocation a été établie et affichée le lundi 27 avril 2026.

DELEGUES TITULAIRES PRESENTS :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Président : M. Frédéric **SOULIER** - Conseillers communautaires : M. Christian **PRADAYROL** - M. Pierre **MONTEIL** - M. Jean-Luc **SOUQUIERES** - Monsieur Jean-Louis **LASCAUX** - Mme Monique **SERRE-IGOULZAN** - M. Hervé **BRUCY** - Mme Alexandra **DOUSSAUD**

Conseil Départemental de la Corrèze : Conseillers départementaux : M. Julien **BOUNIE** - M. Francis **COMBY**
Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine : Conseillers régionaux : M. Valéry **ELOPHE** - Mme Anabelle **REYDY** à partir du vote de la délibération n°16

C.C.I. de la Corrèze : Présidente : Mme Françoise **CAYRE**

Communauté de Communes CAUVALDOR : Président : M. Jean-Claude **FOUCHÉ**

Ville de Terrasson : Maire : M. Jean **BOUSQUET**

DELEGUES TITULAIRES ABSENTS EXCUSES N'AYANT PAS DONNE POUVOIR :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Conseiller communautaire : M. Bernard **CONTINSOUZAS**

Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine : Vice-Président : M. Philippe **NAUCHE** - Conseillers régionaux : M. Pascal **CAVITTE** - Mme Anabelle **REYDY** de l'ouverture de la séance jusqu'au vote de la délibération n°15

C.C.I. du Lot : Président : M. Jean **HUGON**

DELEGUES SUPPLEANTS REMPLACANT DES TITULAIRES ABSENTS :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : - Mme Séverine **GAUTIER** représentant M. Philippe **VIDAU**

Conseil Départemental de la Corrèze : Conseiller départemental : M. Jean-Jacques **DELPECH** représentant Mme Frédérique **MEUNIER** - M. Philippe **LESCURE** représentant Mme Pascale **BOISSIERAS**

Conseil Départemental du Lot : Conseillère départementale : Mme Violaine **DELPECH-FRAYSSE** représentant M. Frédéric **GINESTE**

Le comité syndical, réuni à la majorité de ses membres en exercice a, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigné Madame Sèverine GAUTIER, Conseillère Communautaire CABB pour remplir les fonctions de secrétaire.

OBJET DE LA DELIBERATION : INSTALLATION DU COMITE SYNDICAL

RAPPORTEUR : Monsieur Jean BOUSQUET, Doyen

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20260507-13-04052026-DE
Date de télétransmission : 07/05/2026
Date de réception préfecture : 07/05/2026

Vu l'arrêté du Préfet de la Corrèze du 1er octobre 2019 portant modification des statuts du Syndicat,

En vertu de l'article 5 des nouveaux statuts, le Syndicat est administré par un comité composé de l'ensemble des délégués représentant les membres du Syndicat répartis de la manière suivante :

Collectivités membres	Nombre de	
	Membres titulaires	Membres suppléants
Région Nouvelle-Aquitaine	4	4
Département de la Corrèze	4	4
Département du Lot	1	2
Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive	10	10
Communauté de communes des Causses et de la Vallée de la Dordogne	1	2
Ville de Terrasson	1	2
Chambre de Commerce et d'Industrie du Lot	1	2
Chambre de Commerce et d'Industrie de la Corrèze	1	2

Considérant le renouvellement général des conseils municipaux intervenu suite aux élections des 15 mars et 22 mars 2026 puis celui des conseils communautaires de la communauté d'agglomération du bassin de Brive, de la communauté de communes des causses et vallée de la Dordogne, du conseil municipal de la commune de Terrasson et la décision de la commission permanente du Conseil départemental de la Corrèze,

Conformément à l'article 6 de ses statuts précisant l'élection d'un nouveau président et des membres du bureau dès la désignation des membres représentant les communes ou leurs groupements à compter du renouvellement général des conseils municipaux,

Vu les délibérations :

- en date du 15 avril 2026 de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive portant désignation des délégués au SMABS
- en date du 13 avril 2026 pour CAUVALDOR
- en date du 8 avril 2026 pour la ville de Terrasson
- en date du 17 avril 2026 pour le Conseil départemental de la Corrèze

En référence à l'article L5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, « la séance au cours de laquelle il est procédé à l'élection du Président est présidée par le plus âgé de l'assemblée ». Considérant la qualité de doyen d'âge des délégués titulaires présents ce lundi 4 mai 2026, la séance a été présidée par M. Jean BOUSQUET.

Les délégués titulaires ont été convoqués le 27 avril 2026.

Aussi, il a été procédé à l'appel nominal et à l'installation des élus désignés par la CABB, CAUVALDOR, la ville de Terrasson et la Commission permanente du Conseil départemental de la Corrèze en tant que délégués titulaires :

Pour la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive (10 titulaires) :

Monsieur Frédéric SOULIER
Monsieur Christian PRADAYROL

Date de publication : 07/05/2026

Monsieur Jean-Louis LASCAUX
Monsieur Philippe VIDAU
Madame Alexandra DOUSSAUD
Monsieur Jean-Luc SOUQUIERES
Monsieur Pierre MONTEIL
Monsieur Bernard CONTINSOUZAS
Madame Monique SERRE-IGOULZAN
Monsieur Hervé BRUCY

Pour CAUVALDOR (1 titulaire) :

Monsieur Jean-Claude FOUCHÉ

Pour la ville de Terrasson (1 titulaire) :

Monsieur Jean BOUSQUET

Pour le Conseil départemental (4 titulaires) :

Monsieur Julien BOUNIE
Madame Frédérique MEUNIER
Monsieur Francis COMBY
Madame Pascale BOISSIERAS

Ces 16 membres sont déclarés installés dans leurs fonctions de délégués titulaires du Comité Syndical du Syndicat Mixte pour la Création, l'Aménagement et la Gestion de l'Aérodrome Brive-Souillac.

Des délégués suppléants sont appelés à les remplacer en cas d'empêchement.

Sont déclarés installés dans leur fonction de délégués suppléants du Comité Syndical du Syndicat Mixte pour la Création, l'Aménagement et la Gestion de l'Aérodrome Brive-Souillac :

Pour la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive (10 suppléants) :

Madame Marie-Christine LACOMBE
Madame Fatima JACINTO
Monsieur Eddie MARCOS
Monsieur Walter MAMMOLA
Madame Séverine GAUTIER
Madame Isabelle DAVID
Madame Céline GAULT
Monsieur Jean-François CHEVREUIL
Monsieur Michel BERIL
Madame Catherine GABRIEL

Pour CAUVALDOR (2 suppléants) :

Monsieur Franck ROCHE
Monsieur Frédéric VERGNES

Pour la ville de Terrasson (2 suppléants) :

Monsieur Bernard BEAUDRY
Madame Delphine REY

Pour le Conseil départemental (4 suppléants) :

Monsieur Philippe LESCURE
Monsieur Jean-Jacques DELPECH
Monsieur Gérard SOLER
Monsieur Christian BOUZON

Pour extrait certifié conforme
Le Président



Julien BOUNIE